



OPÉRATEUR(TRICE) D'USINE (TEMPORAIRE)

Concours n° RAIM-2026-01 | Date limite pour postuler : 16 mars 2026

OFFRE D'EMPLOI

La Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins (RAIM), responsable du traitement et de la distribution de l'eau potable pour les villes de Terrebonne et Mascouche, est actuellement à la recherche d'un(e) opérateur(trice) d'usine temporaire.

Ton équipe : Opération

Type d'emploi : Employé municipal syndiqué

Statut : Temporaire

Nombre de poste disponible : 1

TON QUOTIDIEN

- Exécute toutes les étapes requises pour la production et la distribution de l'eau potable, selon les exigences gouvernementales en vigueur.
- Veille à la bonne condition des équipements par des tournées régulières d'observation dans l'usine et prend les mesures nécessaires en cas d'anomalies.
- Participe aux réparations d'équipements.
- Vérifie l'inventaire physique des différents produits utilisés dans la centrale de traitement de l'eau potable.
- Recueille les renseignements sur les indicateurs d'opération à partir du poste de contrôle informatisé, en valide l'exactitude localement (en usine et aux stations de pompage) et les interprète afin de procéder aux interventions appropriées.
- Effectue en laboratoire des analyses usuelles de nature physico-chimique sur la qualité de l'eau et les interprète afin de procéder aux interventions appropriées.
- Applique et respecte en tout temps, les règles et normes de santé et sécurité au travail, notamment celles du SIMDUT et des espaces clos et s'assure de maintenir continuellement un environnement de travail sécuritaire.
- Effectue des tâches d'entretien dans les différents bâtiments de la RAIM.
- Peut être appelé à effectuer des tâches de préposé à la maintenance et/ou de préposé – stations de pompage et réseau de distribution.
- Assiste au besoin l'opérateur-responsable réseau dans ses différentes tâches.
- Peut être appelé à accompagner certains sous-traitant lors de travaux dans son champ d'expertise. Sécurise l'endroit afin que les travailleurs puissent effectuer leur travail selon les règles de l'art et transmet toute information pertinente à son supérieur.

À QUOI T'ATTENDRE



Taux horaire varie entre
37,12 \$ et 46,40 \$



Nombres d'heures par semaine :
Variable / maximum 40 heures

EXIGENCES DE L'EMPLOI

- Diplôme d'études collégiales (DEC) en technique d'assainissement de l'eau, une attestation d'études collégiales (AEC), un diplôme d'études professionnelles (DEP) en Conduite de procédés de traitement de l'eau. (Tout autre combinaison de scolarité et d'expérience jugée pertinente et équivalente pourra être considérée)
- Carte de qualification valide afin d'être en règle avec les exigences gouvernementales du « Règlement sur la qualité de l'eau potable »
- Permis de conduire, classe 5 valide
- Bonnes connaissances : du fonctionnement mécanique d'une centrale de traitement de l'eau potable, des produits chimiques utilisés pour l'opération et l'entretien de l'usine ainsi que leur dangerosité, en mécanique et en plomberie.
- Connaissance des divers instruments de contrôle et mécanismes actionnés de façon électrique, pneumatique, hydraulique et mécanique.
- Bonne communication en langue anglaise parlée et écrite (un atout)
- Connaissance du chiffrier Excel

APTITUDES ET HABILETÉS

- Autonomie et jugement
- Sens de l'observation pour détecter des anomalies et problèmes
- Esprit d'équipe
- Esprit analytique
- Habiletés manuelles
- Efficacité sous pression

TES AVANTAGES



Taux horaire
compétitif



Programme de
régime de retraite



Conditions de travail
sont celles prévues à la
convention collective

POSTULE DÈS MAINTENANT

Date limite pour postuler : **16 mars 2026**

Les personnes intéressées sont invitées à faire suivre leur curriculum vitae, en indiquant, en objet, le titre du poste et en y annexant une copie de leur diplôme.



Par courriel : rh@raim.qc.ca

Nous vous remercions de votre candidature, **toutefois, seules les personnes retenues seront contactées.**